

## Formulaire de demande ou de renonciation AVOIR saison 2020 - 2021

Les mesures de lutte contre le COVID 19 sur la saison 2020 - 2021 ont fortement impacté la tenue de nos activités. Les centres Paris Anim' du 10ème ont dû fermer plusieurs fois, et nous avons été soumis à de nombreuses restrictions. En conséquence, vous n'avez pas pu bénéficier de plusieurs séances d'activité en présentiel.

Vous pouvez retrouver les compensations votées par la Ville de Paris sur notre site internet [www.crl10.net](http://www.crl10.net) :

*“les usager·ère·s inscrit·e·s à une activité durant la saison 2020-2021 et n'ayant pu bénéficier de la totalité des séances prévues en raison des mesures prise au titre de l'état d'urgence sanitaire à partir du 26 septembre 2020, pourront poursuivre cette activité en 2021-2022 au prorata du nombre de séances dont il·elle·s n'auront pas bénéficié durant la saison 2020-2021.”*

*Il est précisé :*

*“pour le calcul de l'avoir, les séances prévues en présentiel et finalement tenues en mode dématérialisé tout en garantissant un niveau qualitatif significatif durant la saison 2021/2022, sont à considérer comme des séances incluses dans l'abonnement, ne légitimant pas de demande de compensation ou de remboursement de la part de l'utilisateur.”*

Au-delà des instructions de la Ville de Paris, l'Association CRL10 a décidé, comme la saison précédente, de vous laisser le choix d'obtenir un avoir ou non sur les séances tenues en distanciel.

Nous avons fait de notre mieux pour vous proposer, lorsque l'activité le permettait, des séances de substitution à distance, des contenus en ligne, ...

L'important pour nous était avant tout de garder ce lien précieux qui nous unit à travers la pratique de nos activités qui nous sont chères.

Tous nos animateurs qui ont permis de garder ce lien ont été rémunérés à 100% sur la saison.

C'est pourquoi, si vous avez bénéficié de séances en dématérialisé, nous vous invitons à renoncer à tout ou partie de cet avoir.

De plus, en renonçant, vous soutenez le CRL10, permettant la poursuite de nos activités d'association d'éducation populaire et le maintien des emplois en limitant l'impact de la crise sur notre équilibre financier.

Nous espérons vous retrouver nombreux·ses à la rentrée prochaine pour une nouvelle saison.

**Si vous avez choisi de bénéficier d'un avoir, celui-ci sera crédité directement sur votre espace personnel du CRL10 (Aniapp) pour une inscription à une activité sur la saison 2021-2022.**

**IMPORTANT :** Lors de votre demande de validation de QF, veuillez enregistrer ce formulaire en même temps que votre justificatif de QF sur votre espace personnel sur : <https://crl10.aniapp.fr/auth/connexion>

**Sans ce formulaire, votre QF ne pourra pas être validé.**

Je soussigné·e (NOM Prénom) .....

Adresse email .....

- Demande un avoir sur les activités suspendues suivantes (tout ou partie) :

.....  
.....

- Renonce à demander l'avoir sur les activités suspendues suivantes (tout ou partie) : .....

.....  
.....

Fait à ..... le ...../...../2021      Signature